



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

forfait hospitalier

Question écrite n° 29574

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des malades handicapés et des personnes dépendantes au regard du forfait hospitalier. Ces personnes ne disposent que de faibles ressources et le forfait hospitalier mis à leur charge ne fait qu'aggraver une situation financière déjà bien délicate. Il souhaiterait, en conséquence, savoir si son ministère ne juge pas opportun d'exonérer ces personnes handicapées ou dépendantes du forfait hospitalier afin d'améliorer sensiblement leur situation.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29574

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 1999, page 2773